Clee
folio
FRC
9242

ETAT SOMMAIRE

Du Compte Tréſoraire de la Commune d'Aix, depuis le premier Janvier 1789, juſqu'au 20 Février 1790, rendu au Bureau municipal, les 18 & 19 Août 1790.

CET Etat, pour ce qui concerne *la recette & la dépenſe ordinaires*, eſt dreſſé ſuivant l'ordre de comptabilité, délibéré le 17 Juillet 1788.

Les événemens du mois de mars 1789, ayant donné lieu à des recettes & à des dépenſes extraordinaires, on a cru devoir les diſtinguer des autres.

Enfin, il a fallu encore ſousdiviſer celles-ci en recettes & dépenſes extraordinaires proprement dites, & en celles occaſionnées par l'approviſionnement & la revente des grains faits au nom de la Commune.

On a diviſé la recette & la dépenſe de 1789, de la maniere ſuivante :

Recette ou Dépenſe { Ordinaire. / Extraordinaire. / Pour approviſionnement de grains.

Le préſent compte va juſqu'au 20 février 1790. Ce jour eſt celui de l'inſtallation de la nouvelle Municipalité. Comme de ce jour l'Adminiſtration municipale a été ſous un nouveau régime, le Corps municipal délibéra, le 26 Février 1790, que le compte de 1789 ſeroit prorogé juſqu'audit jour 20 février ; c'eſt-à-dire, juſques au dernier jour de l'ancienne Adminiſtration.

RECETTE ORDINAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

§. 1 & 2. Produit du piquet de la farine.

Reçu à compte du produit de la ferme, depuis le premier janvier 1789, jusques & inclus le 24 mars suivant . .	35,450 14 10	
Intérêts du retard	118 17 2	
Depuis le 25 mars jusqu'au 6 avril inclusivement, le piquet fut fermé.		
Régie du piquet, depuis le 7 avril 1789, jusques & inclus le 20 février 1790 . . .	161,082 2	204,567 14
Sommes rentrées de l'abonnement de la campagne. Payement d'octobre 1789, jusques au 30 janvier 1790 . .	7,916	
Reste dû par le Fermier . .	3,782 10 6	

§. 3. Boucherie.

Régie depuis le premier janvier 1789, jusques à Pâques	12,449 16 4	
Régie depuis Pâques 1789, jusques au premier janvier 1790	20,780 2 6	33,229 18 10

La régie depuis le premier janvier, jusques au 20 février 1790, se trouvera dans le compte de cette derniere année.

§ 4. Ferme des Graisses	32,083 3 8
§ 5. Ferme du Poisson frais: quartiers de novembre & décembre 1788, & janvier 1789, & de février, mars & avril	
	269,880 16 6

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Ci-contre			269,880 16 6
1789	13,600		
Intérêts de retard . . .	139 16		
Quartiers de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre & décembre 1789, & janvier 1790 . .	18,000		31,739 16
§ 6. Liquidation du passage des Troupes en l'année 1788	74,345 12 3		
Des voitures fournies pour le compte du Roi . . .	1,136 14		75,482 6 3
La dépense pour le passage des Troupes & des voitures, étant en 1788 de	58,624 18 5		
Le bénéfice sur cet article est de	15,720 13 10		
§ 7. Ferme de l'entrée des huiles	11,000		
Intérêts du retard . . .	77 12 6		11,077 12 6
§ 8. Ferme des Greniers à bled : quartiers échus les 17 février, 17 mars, 17 août, 17 novembre 1789, & à compte du quartier du 17 février 1790	12,989 15		
Intérêts du retard . . .	45 15		13,035 10
Reste dû par le Fermier .	729		
§ 9. Ferme sur les Hôtes & Cabaretiers	6,025		
Intérêts du retard . . .	19 15 10		6,044 15 10
§ 10. Ferme de l'entrée des Agneaux de lait . . .	3,700		
Intérêts du retard . . .	28 18 7		3,728 18 7
§ 11. Cabriderie & Charcuterie . . .			2,857
§ 12. Droit d'entrée sur les Vins étrangers			
			413,846 15 8

De l'autre part				413,846	15 8
dont le bail eſt partie à ferme, & partie à mégerie.					
Ferme	1,000				
Moitié de la recette . .	1,659	19		2,659	19
§. 13. Ferme des Bains des eaux chaudes . . .	1,000				
Intérêts du retard . . .	10	4	10	1,010	4 10
Le Fermier actuel eſt obligé, durant les neuf années de la durée de ſon bail, à faire annuellement des réparations aux bâtimens ou aux bains, juſques à concurrence de la ſomme de 2200 liv. pour chaque année.					
§ 14. Paroirs				200	
§ 15. Infirmeries				500	
§ 16. Langues de bœufs & vaches . .				709	7
§ 17. Petits arrentemens & paille des agneaux				187	
§ 18. Places à vendre fruits				000	
Ce petit article de recette négligé en 1789, doit reparoître pour les arrérages dans le compte de 1790.					
§ 19. Ferme des Glacieres				100	
§ 20. Ferme de la Chaudiere				90	
Total du Chapitre premier				419,303	6 6

CHAPITRE II.

§. 1 & 2. Cenſes & lods				1,399	15
§. 3. Rentes ſur le Domaine. Archers de la Viguerie				279	14 9
§. 4. Greffe de l'écritoire				117	1 4
				1,796	11 1

Ci-contre			1,796	11 1
§. 5. Rentes des bergeries			385	17 6
§. 6. Retenue des Vingtiemes			328	6
§. 7. Huiſſiers-Jurés-Priſeurs			27	
§. 8. Sommes ſurvenues				
Produit d'arbres vendus du jardin des eaux chaudes . . .	218			
Rembourſement du prix des couvertures fournies pour le ſervice des caſernes en 1788	926	10	1,150	10
Vente de trois poteaux . .	6			
Total du Chapitre ſecond			3,688	4 7

CHAPITRE III.

Emprunt pour rembourſer. Ce chapitre eſt nul pour cette année. Les événemens qui ont agité la Ville, bien loin de permettre un rembourſement, ont au contraire néceſſité un emprunt paſſé en *recette extraordinaire.*

Récapitulation de la recette ordinaire.

Chapitre premier	419,303	6	6
Chapitre ſecond	3,688	4	7
Chapitre troiſieme	0,000		
	422,991	11	1
A ajouter pour le reliquat du compte de 1788	57,955	17	2
Total de la recette ordinaire	480,947	8	3

Recette extraordinaire.

Rembourſement fait par la Viguerie d'Aix à la Ville, pour partie des frais de la députation des trois Ordres envoyée à Paris à la fin de décembre 1788	7,000		
Emprunt délibéré le 27 mars 1789, autoriſé par M. l'Intendant	60,000		
Don de M. l'Archevêque pour la diminution du prix des bleds	3,000		
Rembourſement fait par les Députés de la Ville à Paris	524	9	
Reſtitution faite par des Citoyens, en indemnité du prix du pain & de la viande, après le 25 mars 1789	1,482	16	6
Produit de la ſouſcription pour le ſoulagement de la Ville, après la même époque . . .	2,820		
Prix des places à bâtir au Fauxbourg Saint-Jean-Baptiſte, vendues enſuite des délibérations du Conſeil renforcé de 1789	16,513	6	8
Total de la recette extraordinaire . . .	91,340	12	2

Recette du produit des bleds.

Pour l'intelligence de cet article, il faut conſulter la note qui eſt à la ſuite de la comparaiſon de cette recette, avec la dépenſe pour approviſionnement de bled. On y verra l'apperçu des ſommes à recouvrer pour reſtant dû du produit des bleds.

Produit du bled reſtitué aux greniers publics, après les événemens du 25 mars 1789 . . .	18,756		
Produit du bled de Romagne, achetté par la Communauté, & revendu par elle aux Boulangers	123,675	12	
	142,431	12	

Ci-contre	142,431	12
Produit à compte des bleds achettés par la Communauté, tant des magasins des subsistances militaires, qu'à divers Négocians de Marseille, & par elle revendus aux particuliers ou communautés voisines	79,673	7 6
	222,104	19 6

Récapitulation générale de la Recette.

Recette ordinaire	480,947	8 3
Recette Extraordinaire	91,340	12 2
Recette du produit des bleds	222,104	19 6
Total	794,392	19 11

DÉPENSE ORDINAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Impositions du Roi & du Pays pour restant dû de 1788	54,906	0 10	}	126,866	12 11
Payement fait jusques au 20 février 1790, pour les impositions de 1789	71,960	12 1	}		

Au 31 décembre 1789, il restoit encore dû pour cet article 48,429 liv. 16 sous 3 deniers. Plus, pour le quartier de février 1790, 20,097 18 sous 3 denier. Total dû le 28 février 1790, sans compter les intérêts du retard, 68,527 liv. 14 sous 6 deniers.

Dans le compte de 1789, on passe une somme totale en payement d'impositions de 144,742 liv. 10 sous 8 deniers. C'est que l'on a passé par erreur un payement de 17,875 liv. 17 sous 9 deniers, fait en mai 1790, & qui ne doit figurer que dans le compte de cette derniere année.

De l'autre part 126,866 12 11

CHAPITRE II.

Penſions aux créanciers juſques au 20 février 1790 . . . . . 122,560 7 6

CAPITRE III.

Rembourſemens 393 10

CHAPITRE IV.

Les ſommes qui peuvent être employées aux objets mentionnés dans ce Chapitre & dans les ſuivans, étant déterminées, pour année commune, dans le compte rendu, nous notons en marge toutes les différences en économie, ou en excédant de dépenſe.

§. 1. Gages 21,970 12 9

Economies.	Excédant de dépenſe.	
		Ce § contient, outre les articles détaillés dans la forme de comptabilité délibérée en 1788, les gages d'un Contrôleur à la porte des Auguſtins pour la reve du vin & ceux du Balancier, fixés & délibérés par le Conſeil de Ville. Il contient en outre des articles doubles, attendu la prorogation du compte au 20 février. Cepen-

271,791 2 9

dant

		De l'autre part	271,791	2	9
Economies.	Excédant des dépenses.	dant il y a encore sur le total comparé avec la somme déterminée par le Compte rendu, une économie de 44 liv. 7 s. 9 d.			
44 7 3					
		§ 2. Habillement des Trompettes & Gardes	262	12	
995 19		Economie, 995 l. 19 s.			
		§ 3. Fête-Dieu, Bravade St. Jean, &c.	2,792	7	
129 3		Economie 129 l. 3 s.			
		§ 4. Divers articles fixés . . .	1,193	13	
446 7		Economie 446 l. 7 s.			
		CHAPITRE V.			
		§ 1. Articles casuels	4,793	19	6
	1,352 19 6	Excédant sur les sommes fixées, 1352 l. 19 s. 6 d.			
		Les articles principaux d'où provient cet excédant, sont ceux de l'imprimeur, des feux & chandelles, du pain des prisonniers, & huile,			
			280,833	14	3

		De l'autre part		280,833	14 3
Economie.	Excédant de dépense.	& du cirier. Les événemens de 1789, justifient cette plus forte dépense. Il y a économie sur les articles du confiseur, du papier timbré & du voyage des capitaines de quartier.			
		§ 2. Acqueducs .		1,899	19
	799 19	Excédant, 799 l. 19. C'est un objet éventuel; les réparations sont tantôt plus fortes, & tantôt moindres.			
		§ 3. Bâtimens . .		9,944	12 11
	6,944 12 11	Excédant, 6944 l. 12 s. 11 d. Cette augmentation de dépense provient entr'autres articles, de l'établissement du cimetiere des non-catholiques, du rabaissement de la grande allée du cours, & d'une réparation au magasin des effets du Roi à St. Pierre.			
		§ 4. Pavés . .		1,631	19
6,368 1		Economie, 6,368 l. 1 s.			
		§ 5. Aumônes à l'Hôpital St. Jacques & au Bon Pasteur.		20,551	
		Excédant prove-		314,861	5 2

		Ci-contre	314,861	5	2
Economie.	Excédant de dépenses.	nant des aumônes de janvier & février 1790, 1,461 l.			
	1,461	§ 6. Eclairage .	18,400		
3,600		Il y a une économie de 3,600 l.; mais d'une autre part, la régie du denier de l'éclairage n'a pas produit 20,000 l.			

CHAPITRE VI.

Cas inopinés.

		§ 1. Frais de procès	3,205	»	8
	605 » 8	Excédant provenant principalement des frais du procès pour la dîme, 605 l. » 8 d.			
		§ 2. Rejouissances publiques. . . .	432		
	182	Excédant provenant de la fête de la bénédiction des Drapeaux, le 29 mars 1789, 182 l.			
		§ 3. Prix de maisons pour alignemens; payement de terreins, demi lods, &c.	204	3	4
2,708 6 8		Economie, 2708 l. 6 s. 8 d.			
		§ 4. Baptêmes .	316	4	
	116 4	Excédant 116 l.			
			337,418	13	2

Economie.	Excédant de dépense.				
		De l'autre part			337,418 13 2
		4 f., objet éventuel.			
		§ 5. Plantation & reconſtruction, tant des acqueducs, que des bâtimens . .			2,355 12
5,392 8		Economie, 5,392 l. 8 f.			
		§ 6. Menues fournitures			494 15 9
	194 15 9	Excédant, 194 l. 15 f. 9 d. Cet objet eſt éventuel.			
19,684 11 11	11,656 11 10				

Réſultat de l'économie, ci 8,028 „ 1.

La dépenſe allant juſq'au 20 février, juſtifieroit une augmentation d'un ſeptieme ſur tous les articles des chapitres 4, 5 & 6, & néanmoins il réſulte de la comparaiſon des articles ſur leſquels il y a eu économie, avec ceux qui ont excédé la ſomme déterminée par le compte rendu de 1788, pour chaque année, que l'économie totale eſt de 8028 l. » ſ 1 d.

Sommes avancées en 1789, & à recouvrer en 1790, ſavoir :

Paſſage des Troupes	77,891	1	6

Le rembourſement à recevoir en 1790, ſera de 86,905 l. 19 ſ.; partant, le bénéfice de la Commune ſera de 9,014 l. 17 ſ. 6 d.

	418,160	2	5

Ci-contre	418,160	2	5
Frais de liquidation, dudit bénéfice retenus au greffe de la Province	892	2	6
Couvertures fournies pour le ſervice des caſernes . .	926		
	419,978	4	11

Dépenſe extraordinaire.

Frais de la députation envoyée à Paris à la fin de décembre 1788	7,000		
Dépenſes faites pour l'arrivée des Marſeillois, le	2,863	3	9
Patrouilles extraordinaires; enlevement des boues & glaces	707	19	
Commiſſion aux Milles pour la nomination des Electeurs de 1789	89	10	
A Puyricard pour le même objet . . .	68	14	
Voyage des ſieurs Moignard & Preſtavery à Marſeille	49	4	
Commiſſion aux Milles pour le ſerment de la Garde Nationale	39	4	
A Puyricard pour le même objet . . .	51	16	
Commiſſion pour vérifier la ſource des Pinchinats	12		
Gratification aux Gardes de police pour affiches extraordinaires	240		
Frais de l'arrêtement des charretes de bled, en janvier 1790	146	3	
Tranſport d'armes du magaſin de St. Pierre.	16	16	
Réparations aux armes de la Garde nationale.	22	7	
Fourniture de plomb	32		
Frais des préparatifs aux écuries des particuliers & aubergiſtes pour les chevaux des Dra-			
	11,338	16	9

De l'autre part	11,338	16	9
gons	2192	19	
Payé à compte à divers Négocians, pour les bleds enlevés aux greniers publics, le 25 mars 1789	64,807	8	5
Aux Boulangers, pour indemnité à la suite du même événement	16,776	17	10
	95,116	2	

Dépense pour approvisionnement de bled.

Bleds fournis à la Communauté par le grenier des subsistances militaires, & frais de transport	50,826	19	4
Bleds achetés à Marseille . . .	69,357	0	6
Bleds de Romagne achetés pour l'approvisionnement des Boulangers	123,174	11	
	243,358	10	10

Voyez ce qui sera dit ci-après à la suite de la comparaison de la recette & de la dépense pour les bleds.

Récapitulation générale de la Dépense.

Dépense ordinaire	419,978	4	11
Dépense extraordinaire	95,116	2	
Dépense pour approvisionnement de blé . .	243,358	10	10
Total de la dépense	758,452	17	9

TABLEAU GÉNÉRAL.

Balance de la Recette & de la Dépense ordinaires.

Recette ordinaire	430,917	8	3

Dépenſe ordinaire	419,978	4	11
Excédant de recette	60,969	3	1
En déduiſant le reliquat de 1788 paſſé en recette, & qui eſt de	57,955	17	2
l'économie de 1789, eſt de	3,013	6	11

Si le produit des fermes n'avoit point été diminué par les événemens de 1789, l'économie auroit pu être de 60,000 liv., conformément au compte rendu en 1788.

Balance de la Recette & de la Dépenſe extraordinaires.

Dépenſe extraordinaire	95,116	2	
Recette extraordinaire	91,340	12	2
Excédant de la dépenſe	3,775	9	10
L'excédant de recette *ordinaire* étant de .	60,969	3	1
& l'excédant de dépenſe *extraordinaire* de .	3,775	9	10
l'excédant de recette eſt réduit à	57,193	13	3

La ville ſe trouve en perte par les événemens de 1789.

1°. Des 3775 liv. 9 ſ. 10 d. ci-deſſus . . .	3,775	9	10
2°. Du capital de l'emprunt de 60,000 l., délibéré à la ſuite de l'enlevement des blés . .	60,000		
3°. Des ſommes que les fermes auroient dû produire de plus qu'elles n'ont fait ſans les événemens du mois de mars	60,000		
4°. Du produit des places à bâtir au Fauxbourg, produit compris dans la recette extraordinaire, & verſé dans la dépenſe	16,513	6	8
Total	140,288	16	6

Plus, les intérêts de cette dette qui greve ſur ſes revenus.

L'Ordonnance de clôture du compte de 1789, à la date du 19 août 1790, renferme, à raiſon de ces pertes, la déclaration ſuivante : » Déclarons que les payemens faits par le Tré» ſorier aux propriétaires des grains volés au marché public, » & autres payemens faits à d'autres perſonnes enſuite des » événemens arrivés en cette Ville le 25 mars 1789, ont dû » être admis en décharge au Tréſorier, parce qu'il n'a payé » leſdites ſommes qu'en exécution des diverſes délibérations » du Conſeil de ville, ce qui met ſa comptabilité en regle. » Mais nous réſervons tous les droits de la Commune contre » les auteurs, fauteurs & complices de ces événemens, pour » pouvoir exercer contre eux le recours de la Commune, & » obtenir le rembourſement des ſommes payées pour ces di« vers objets.

Balance de la Recette & de la Dépenſe de l'approviſionnement de blé.

Dépenſe pour approviſionnement de blé..	243,358	10	10
Recette du produit des blés	222,104	19	6
Déficit	21,253	11	4
L'excédant de recette ordinaire réduit par l'excédant de dépenſe extraordinaire à . .	57,193	13	1
ſe trouve réduit de nouveau par le déficit, de	21,253	11	4
à la ſomme de	35,940	1	9

Ce déficit de 21,253 l. 11 ſ. 4 d., ſera comblé par les articles ſuivans :

1°. Il étoit dû par diverſes Communautés, au 20 février 1790, cent ſoixante-douze charges neuf panaux trois civadiers de blé à elles livré des magaſins d'approviſionnement, qui, à 37 livres la charge, ſe montent à . . 6,365

2°. Le Comité des ſubſiſtances, en rendant ſon compte, a remis encore dans la caiſſe de

la

la Ville	112	6	6
Total	6,477	6	6
Le déficit énoncé de	21,253	11	4
eſt donc réduit par la rentrée de	6,477	6	6
à la ſomme de	14,776	4	10

Mais le Comité des ſubſiſtances a de plus délivré aux propriétaires des grains enlevés au grenier public le 25 mars 1789, huit cent cinquante-quatre charges ſept panaux blé pour à-compte, ſelon la délibération du 4 ſeptembre ſuivant : le prix de ce blé évalué à 40 l. d'après cette même délibération, s'éleve à . 33,188

En déduiſant de cette ſomme le déficit de	14,776	4	10
reſte en bénéfice	18,411	15	2

Ainſi le Comité des ſubſiſtances auroit procuré à la Commune une bénéfice de 18,411 l. 15 ſ. 2 d., s'il n'avoit pas livré aux propriétaires des grains enlevés le 25 mars 1789, huit cent cinquante-quatre charges ſept panaux blé, ce qui a abſorbé ce bénéfice, en diminuant la recette de 33,188 l.; mais on a rembourſé par ce moyen, une pareille ſomme de la dette que la Ville avoit contractée envers ces propriétaires.

Le dernier reliquat eſt réduit à	35,940	1	9
Mais au chapitre premier de la dépenſe, il a été paſſé pour mémoire 17,875 17 ſ. 9 d. pour un payement d'impoſitions fait en mai 1790, & compris par erreur dans le compte du Tréſorier, qui ne doit aller que juſques au 20 février, ci	17,875	17	9

Il en réſulte que le reliquat du compte tréſoraire eſt ſeulement de	18,064	4	

Balance générale.

Recette totale	794,392	19	11
Dépenſe totale	758,452	18	2
Reliquat	35,940	1	9
A déduire les 17,875 l. 17 ſ. 9 d. paſſées par erreur dans la dépenſe du compte de 1789, comme on vient de le remarquer	17,875	17	9
Reliquat comme ci-devant	18,064	4	

Imprimé par ordre de la Municipalité.

ARNAUD, *Secr. Greff.*

A AIX, des Imprimeries de Gibelin-David, & Emeric-David, Imprimeurs de la Commune. 1791.